

Alerte aux faux kiwis français

Une gigantesque arnaque vient d'être dévoilée par la répression des fraudes : 12% des kiwis vendus comme français sont en fait italiens. Les consommateurs en sont de leur poche.

Le kiwi, les Français en raffolent. Il fait même partie du « top 10 » des fruits les plus consommés en France : chaque année, nous en dégustons 2,8 kg par habitant. Cette star des marchés et des supermarchés est aujourd'hui au cœur d'un scandale que Le Parisien-Aujourd'hui en France vous révèle : 12 % des kiwis estampillés « origine France » vendus depuis trois ans sont en fait... produits en Italie.

Un bénéfice estimé à 6 millions d'euros

Au total, 15 000 tonnes de fruits faussement français ont ainsi été écoulées sur cette période. C'est ce qu'a découvert la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) qui publie ce lundi son bilan 2018. Après un an d'enquête, ces gendarmes de la consommation ont initié plusieurs procédures judiciaires à l'encontre de sept entreprises prises la main dans le panier. Leur bénéfice illicite total est estimé à 6 millions d'euros (M€).

Ce « kiwigate » a un impact sur le pouvoir d'achat des Français. Aujourd'hui, les kiwis français se vendent beaucoup plus chers que leurs concurrents italiens. Ainsi, il faut déboursier environ 0,70 € pièce pour s'offrir ce fruit d'origine française au marché de la rue des Pyrénées (XXe) à Paris, contre seulement 0,50 € pour son homologue italien.

En cause, des coûts de production moindres de l'autre côté des Alpes, liés notamment à l'utilisation d'une main-d'œuvre moins chère, mais aussi à l'emploi de produits phytosanitaires (qui permettent de meilleurs rendements) interdits en France. L'intérêt de « franciser » des kiwis italiens saute aux yeux : les fraudeurs gonflent artificiellement leurs marges.



Dix fois plus de kiwis produits en Italie à moindre coût

Les consommateurs ne sont pas les seuls à subir les conséquences de cette fraude. Pour la plupart basés dans le sud-ouest du pays - 77 % de la production française est concentrée en Midi-Pyrénées et en Aquitaine -, les 1 200 kiwiculteurs français souffrent eux aussi de cette tromperie sur l'origine. Selon le bureau interprofessionnel du kiwi, la filière française produit en moyenne 45 000 tonnes de ce fruit par an. Les concurrents italiens, eux, arrivent à mettre sur le marché 400 000 tonnes chaque année.

Le kiwi français est une denrée rare. En fin de saison, en mars/avril, au moment où il commence à manquer, son prix devrait monter en flèche. Et bien non : les « faux » kiwis français inondent alors les étals, et bloquent l'envolée des prix.

Des traces de produits phytosanitaires interdits en France

C'est d'ailleurs en partie ce qui a mis la puce à l'oreille des producteurs français. « On s'est dit : de si gros volumes en fin de saison, ce n'est pas possible », raconte Adeline Gachein, la directrice du bureau interprofessionnel du kiwi. Son organisation a alerté la DGCCRF. Les agents publics ont fait le recoupement avec d'étranges relevés sur des fruits : ils avaient constaté la présence de résidus de produits phytosanitaires interdits en France sur des kiwis officiellement fabriqués dans l'Hexagone.

Les enquêteurs ont remonté le fil, identifiant sept entreprises accusées d'avoir « francisé » des kiwis italiens, certaines par le biais de montages extrêmement complexes, mis au jour par les enquêteurs. « Notre enquête n'aurait pas eu de tels résultats s'il n'y avait pas eu une bonne collaboration entre la France et l'Italie, notamment grâce au réseau Food Fraud, créé après la crise de la viande de cheval », précise-t-on à la direction de la répression des fraudes.

En cas de tromperie, les entreprises incriminées risquent jusqu'à deux ans de prison et 300 000 euros d'amende.

